



Association Contre l'Extension et les Nuisances de l'Aéroport de Lyon St Exupéry

Le bulletin d'informations des riverains de l'aéroport de Lyon-Saint-Exupéry

4^{ème}
TRIMESTRE
2012
No 39

*Cet avis tient lieu de convocation

**Nous vous donnons rendez-vous
pour notre ASSEMBLEE GENERALE*,
réunion d'information ouverte à tous.**

LE MARDI 16 OCTOBRE 2012 A 20H30

Au foyer rural (61 Avenue Général Leclerc)

38540 Heyrieux.

VENEZ NOMBREUX !



**Pensez
à
renouveler
votre
adhésion
pour
2013*!**

De réelles menaces existent à court terme : développement des vols low costs, redéploiement du trafic parisien sur la province, augmentation des nuisances, impacts sur la santé.

Ensemble, nous pouvons changer les choses. Des avancées ont été obtenues mais c'est maintenant que nous avons besoin de vous.

S
O
M
M
A
I
R
E

**Les nuisances aéroportuaires
L'ACENAS vous donne rendez-vous !**

Votre action

NUISANCES AEROPORTUAIRES

Rencontre avec les représentants de l'ACNUSA, haute autorité des nuisances aéroportuaires, au sujet des vols de nuit

Monsieur Rebuffel, Président du groupe de travail sur les vols de nuit et Madame Esquiague, secrétaire générale de l'ACNUSA, ont fait spécialement le déplacement depuis Paris. Lors d'une rencontre de près de 2 heures, nous avons pu exposer notre point de vue et rappeler notre opposition au trafic nocturne spécialement nuisible pour la santé des riverains. L'ACENAS a remis une contribution écrite au groupe de travail.

copyright acenas.fr



**Vous êtes gênés
par les survols ?
Contactez le
médiateur**

Portez réclamation

- par email : mediateur@lyonaeroports.com avec copie à infos@acenas.fr
- par téléphone au numéro vert : 0800 69 38 01

LES AMENDES AUX COMPAGNIES

L'ACNUSA, Haute Autorité des Nuisances Aéroports, inflige des amendes aux compagnies aériennes lorsqu'elles ne respectent pas certaines trajectoires ou utilisent des appareils trop bruyants la nuit. Une nette évolution est à souligner :

- 0 Procès verbal en 2010
- 22 Procès verbaux en 2011 pour un montant de 82 000€
- 13 Procès verbaux en 2012 (sur 5 mois).

En tant que riverains, il est important de continuer à porter plainte lorsque vous êtes gênés.

LES AIDES A L'INSONORISATION

Une redevance spécifique est demandée aux compagnies afin de permettre l'isolation des logements dans les zones de bruit fort. Depuis 1999, 1 062 logements et 3 écoles ont bénéficiés d'une aide à l'insonorisation. En 2011, 65 dossiers ont été validés pour un montant de travaux de 921 401€. Il reste encore 259 logements éligibles avec une possibilité de prise en charge à 100% des frais jusqu'au 31/12/2013.

L'ACENAS en tant que membre de la commission d'attribution des aides, défend les demandes des riverains mais la réduction des nuisances reste notre priorité.

L'ACENAS VOUS DONNE RENDEZ-VOUS

REUNION PUBLIQUE A DAGNEUX JEUDI 27 SEPTEMBRE 2012 A 20H

Sous l'égide de la municipalité, une réunion publique aura lieu à la salle des « Batonnes »*. Cette rencontre sera l'occasion d'échanger sur les nuisances liées à l'aéroport, les actions de l'ACENAS et les perspectives.



La réunion est ouverte à tous, venez nombreux !

*salle des fêtes qui se situe près du collège à la sortie de la commune direction La Valbonne.

ASSEMBLEE GENERALE ACENAS A HEYRIEUX MARDI 16 OCTOBRE 2012



L'assemblée générale est un moment privilégié d'échanges sur le bilan de l'année écoulée et les projets. C'est également l'occasion pour vous de participer activement à la vie de l'association en devenant membre du bureau et/ou du conseil d'administration. Nous sommes prêts à vous accueillir pour partager avec nous une expérience très enrichissante. En fonction de votre disponibilité, votre implication peut sans problème être adaptée. Un bulletin

d'inscription est disponible sur notre site internet et lors de l'assemblée générale. Si vous souhaitez plus d'informations, envoyez nous un message par mail : infos@acenas.fr

N'hésitez plus, tentez l'expérience !

REUNION D'INFORMATION ORGANISEE PAR L'ODESA JEUDI 25 OCTOBRE 2012

SALLE L'ODYSEE PUSIGNAN A PARTIR DE 18H30

Les Vols de nuit en Europe : quel équilibre entre économie, qualité de vie et santé ?



Observatoire de l'Environnement Sonore de l'Aéroport Lyon-Saint Exupéry
Air Traffic Noise Control Network at Lyon Saint-Exupéry Airport



Cette réunion permettra de mieux comprendre le problème des vols de nuit:

- L'état des vols de nuit en Europe
- Le fonctionnement d'une compagnie et la gestion des vols de nuit
- L'organisation des vols intercontinentaux de fret (contraintes & conséquences sur le trafic de nuit)
- L'expérience des riverains de Genève (suite arrêt vols de nuit)
- La fin des vols de nuit à Francfort

Vous êtes concernés par les vols de nuit à Lyon-Saint-Exupéry, réservez cette date sur votre agenda. Vous pourrez ainsi vous faire votre opinion.

VOTRE ACTION

Nous comptons sur vous. D'avance merci !



Nous recherchons des distributeurs de notre bulletin d'informations dans les boîtes aux lettres de votre quartier (100 exemplaires ou plus !).

Quel que soit le temps dont vous disposez pour être « nos facteurs », votre aide est la bienvenue !

Nous éditons environ 3 bulletins d'informations par an.

Nous contacter par mail : infos@acenas.fr

EN PLUS DE VOTRE ACTION : ADHEREZ A L'ACENAS !

Par COURRIER :

à l'adresse suivante :

ACENAS—MAIRIE D'HEYRIEUX
38540 HEYRIEUX

A JONAGE-ST LAURENT DE MURE &

HEYRIEUX, une boîte postale ACENAS est à votre disposition en MAIRIE.

2 façons d'adhérer pour 2013 à l'Acenas

<<< >>>

Par CARTE BANCAIRE :

sur www.acenas.fr

- vous évitez des frais de timbrage et recevez immédiatement votre certificat d'adhésion.

- vous allégez le travail administratif des bénévoles qui traitent votre adhésion.



Association
Contre l'extension et
les Nuisances de
l'Aéroport de
Lyon-St-Exupéry
MAIRIE D'Heyrieux
38540 HEYRIEUX
www.acenas.fr
Email : infos@acenas.fr

Adhérent no 1 Nom:

Prénom:.....

Adhérent no 2 Nom:.....

Prénom:.....

Adresse :

Email (pour recevoir nos infos) :



ADHESION 2013 : X 5 euros

ADHESION 2013 MEMBRE BIENFAITEUR : X 10 euros

Je suis prêt à distribuer le bulletin d'infos Acenas :

oui

non

Date : / / 2012

Signature :

**En plus de mon adhésion,
J'apporte mon soutien par un DON de :**

10 euros 20 euros 50 euros

autre :.....

Un justificatif de don vous sera fourni pour déduction de vos impôts, conformément à l'article 200-2 du code général des impôts.

Note d'information : en application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Pour cela, veuillez vous adresser au secrétariat de l'association. EDITION TRIMESTRE4/2012

Bulletin édité par l'équipe communication de l'Acenas à 15 000 exemplaires et distribué par des bénévoles.
Directeur de publication : T.Truchet—Comité de rédaction : E.Lavezzari - M.Transy
Copyright Acenas 2012—Anciens numéros en téléchargement sur notre site internet www.acenas.fr NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE